



COMMUNE DE CORNAUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSTITUTION DU CONSEIL GENERAL POUR LA LEGISLATURE 2024-2028

Lundi 17 juin 2024 à 20h00

La séance est ouverte à 19h55 par M. Mario Clottu, en remplacement de M. Michel Würsch, doyen de l'assemblée (excusé).

Il s'exprime en ces termes :

Chers (ères) collègues, chers (ères) élus (es),
Mesdames, Messieurs

A mon tour de vous saluer et de vous souhaiter la bienvenue. Je salue Mme Fehlbaum, administratrice-adjointe, je remercie le public ainsi que la presse de leur présence et de leur intérêt qu'ils portent à la vie politique de notre commune.

J'ai l'honneur de déclarer ouverte cette première séance de constitution de la nouvelle législature 2024-2028. La tradition veut que le doyen de cette assemblée s'y colle. Pour être dans un esprit sportif, disons qu'à l'image de l'Eurofoot, qui se dispute actuellement en Allemagne, nous alignons une très dynamique et bonne équipe. Le privilège de l'âge me permet, ce soir, de faire quelques réflexions personnelles.

S'engager en politique manifeste clairement pour moi, la volonté que les voix des aînés puissent également se faire entendre comme une composante de plus en plus importante dans notre société, du fait de l'évolution de l'espérance de vie. A nous tous de respecter nos engagements pris lors de la campagne et de justifier la confiance de nos électeurs. Notre travail doit avoir un seul objectif, le bien-être de nos citoyens de notre commune.

Je voudrais porter un regard amusé sur nous-mêmes. Les autres, notre milieu naturel, nos illusions. Si chacun est d'accord d'être soucieux de l'environnement, de préserver l'avenir des enfants, d'éradiquer la faim dans le monde, de permettre la survie des abeilles, il est plus difficile d'obtenir de réels engagements. La preuve nous en a été fournie par le peu d'engagement de nos concitoyens à figurer sur les listes électorales. Merci à toutes celles et ceux qui vont durant ces quatre prochaines années consacrer du temps et de l'énergie à gérer notre beau village de Cornaux. Nous voilà toutes et tous embarqués pour un voyage qui peut durer 4 ans où bien des défis nous attendent. Je voudrais nous souhaiter à nous qui devons mener les affaires communales, ceci indépendamment de nos différences politiques et de nos divergences d'opinions, une législature sereine malgré les difficultés qui nous attendent.

Merci de votre attention.

Applaudissement de l'assemblée.

Conformément au point 3.3, ch. 2 du RG de commune, qui stipule « les trois plus jeunes membres remplissent provisoirement les fonctions de secrétaire et de questeurs », j'invite donc, M. Cédric Divernois à fonctionner comme secrétaire du Bureau provisoire. J'invite également Mme Rosangela Guye-Vuillème et M. Pascal Serini à siéger provisoirement comme questeurs.

Conformément à l'art. 3.3 du RG vous avez reçu la convocation à la séance de constitution de la législature 2024 - 2028. La première partie de l'ordre du jour - soit les point 1 à 4 : Appellent-ils des remarques ou modifications de votre part ?

Aucune remarque.

Ordre du jour : Première partie

Point 1. - Proclamation de l'arrêté de validation des élections

Point 2. - Correspondance

Point 3. - Appel

Point 4. - Nomination du bureau du CG

Point 5. - Nomination du conseil communal

1. Proclamation de l'arrêté de validation des élections

M. M. Clottu : procède à la lecture de l'arrêté.

2. Correspondance

Néant.

3. Appel des membres élus

Sont présents : 10 membres PLR, 4 excusés
11 membres PS

La majorité absolue est de : 11

4. Nomination du bureau du Conseil général

M. M. Clottu : attend des propositions :

M. P. Staub (PS) : Le groupe PS vous propose :

- M. Yves Rollier, comme président
- M. Adnan Askandar, comme secrétaire
- MM. Pierre Staub et Nicolas Németh, comme respectivement 1^{er} questeur et questeur-adjoint

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR s'est réuni et propose les membres ci-après pour le bureau du Conseil général :

- M. Cédric Divernois, comme vice-président
- M. Willy Schärer, comme secrétaire-adjoint
- M. David Maurer, comme 2^{ème} questeur

Récapitulatif des nominations :

Président :	M. Yves Rollier (PS)
Vice-président :	M. Cédric Divernois (PLR)
Secrétaire :	M. Adnan Askandar (PS)
Secrétaire-adjoint :	M. Willy Schärer (PLR)
1^{er} questeur :	M. Pierre Staub (PS)
2^{ème} questeur :	M. David Maurer (PLR)
Questeur-adjoint :	M. Nicolas Németh

Toutes les propositions sont acceptées par acclamation.

M. M. Clottu : J'invite donc M. Yves Rollier, président de l'assemblée, à prendre place au siège qui lui revient. Je vous remercie de votre attention.

5. **Nomination du Conseil communal**

Le président : Je salue tous les conseillers généraux, l'administration, le public, les anciens conseillers généraux et la presse.

Nous allons procéder à la nomination du Conseil communal. J'attends vos propositions.

M. C. Baudet (PLR) : Afin de désigner des candidats légitimes pour le parti PLR, nous avons procédé comme suit : Premièrement, j'ai envoyé un appel à candidature à l'ensemble de nos conseillers généraux PLR, deuxièmement j'ai reçu 3 courriels d'intention. Chacun des papables a préparé et a présenté son plan d'intention pour la législature 2024-2028. Les plans d'intention ont été présentés lors de la séance de préparation de ce Conseil général. Après la présentation, ils s'en sont suivis des débats nourris qui nous ont amenés à proposer :

- Mme Isabelle Weber
- M. Jean-Maurice Cantin
- M. Mario Clottu

Comme membres légitimes pour le PLR afin de devenir conseillers communaux.

Merci de votre attention.

M. P. Staub(PS) : Le groupe PS propose Mesdames :

Claudine Salzmann Silva

Depuis 13 ans, Mme Claudine Salzmann Silva a l'honneur de servir notre commune en tant que conseillère communale, en charge des dicastères des affaires sociales et de l'aménagement du territoire. Cette longue expérience lui a permis de développer une connaissance approfondie des besoins de notre communauté ainsi que des défis et des opportunités qui se présentent à nous.

Au cours de son mandat, Mme Salzmann Silva a contribué à plusieurs initiatives clés qui ont amélioré la qualité de vie de nos concitoyens. Dans le domaine des affaires sociales, elle a développé notre structure d'accueil Rayon de Soleil afin de toujours pouvoir accueillir tous les enfants selon le besoin de chaque famille. Elle a également défendu le maintien de notre centre pour les jeunes, le CAP, et porte le projet le Clos afin que nos concitoyens plus âgés puissent continuer de vivre dans notre village auprès de leurs proches. En ce qui concerne l'aménagement du territoire, elle a supervisé des projets de développement comme le Landi, le Marais-aux-Chevaux et accompagne les mandataires et la Commission PAL dans le cadre de notre révision du Plan d'aménagement communal.

Elle souhaite poursuivre les projets en cours et en initier de nouveaux qui répondent aux besoins évolutifs de nos concitoyens. Parmi ses priorités pour les prochaines années, elle vise à développer davantage le vivre ensemble afin que Cornaux soit un village où l'on habite, travaille et vit harmonieusement.

Chaque décision qu'elle prend est guidée par un profond respect pour les besoins et les attentes de notre population. Son dévouement à cette cause est ce qui la motive à continuer son mandat. Elle est fermement convaincue que son expérience, son réseau et sa passion pour le service public sont essentiels pour poursuivre le travail déjà effectué et accomplir de nouveaux défis.

C'est pour toutes ces raisons que le PS de Cornaux vous demande de soutenir positivement la candidature de Mme Claudine Salzmänn en tant que CC.

Merci de votre attention.

Lina Veliz

Le PS de Cornaux est également très heureux et fier de vous présenter en tant que Conseillère communale, Mme Lina Veliz. Elle est originaire de l'Équateur et réside à Cornaux depuis 2018.

*Depuis son entrée en fonction au Conseil communal, le 23 janvier 2023, les dicastères qui lui ont été attribués sont **l'Environnement, la Salubrité, Sport, loisirs et culture, Domaines.***

Elle a tout de suite étudié les différents dossiers de chaque dicastère et a travaillé étroitement avec chaque commission concernée. En cherchant à promouvoir l'écologie, elle s'est attelée à soutenir certains projets visant à protéger l'environnement.

*Elle s'est également engagée à développer des activités sportives, des loisirs et des événements culturels pour tous les habitants. Elle est très à l'écoute de nos concitoyens et base ses interventions en communiquant le plus possible avec eux. Elle a mené à bien la Fête du Soleil, avec la commission SLC. Son engagement repose sur des valeurs de transparence, d'écoute et de collaboration. Mme Veliz est déterminée à favoriser **le développement durable, renforcer la cohésion sociale**, en promouvant des actions qui favorisent l'inclusion et le bien-être de tous les habitants. **Améliorer la qualité de vie** de nos concitoyens en travaillant à la modernisation et à l'entretien de nos infrastructures et espaces publics.*

C'est pour toutes ces raisons que le PS de Cornaux vous demande de soutenir positivement la candidature de Mme Lina Veliz Schopfer en tant que Conseillère communale.

Merci de votre attention.

Le président : Pas d'autres propositions, je vous invite donc à élire vos cinq conseillers communaux par acclamation.

Le président : Sont élus conseillers communaux les personnes suivantes :

- **Mme Isabelle Weber (PLR)**
- **Mme Claude Salzmänn Silva (PS)**
- **M. Jean-Maurice Cantin (PLR)**
- **M. Mario Clottu (PLR)**
- **Mme Lina Veliz (PS)**

Le président annonce une suspension de séance pour une durée de 5 minutes.

Le président : Je donne la parole au CC pour la présentation de son bureau :

Mme I. Weber (CC) : Au nom du Conseil communal nouvellement élu, j'aimerais, tout d'abord, vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez. Nous sommes tous les cinq heureux de poursuivre le travail que l'on a commencé et nous ferons de notre mieux pour mener cette commune de la meilleure manière qui soit.

Le bureau du CC se présente comme suit :

Président (e) : Mme Isabelle Weber
Vice-président (e): M. Jean-Maurice Cantin
Secrétaire : Mme Claudine Salzmänn Silva
Membres : Mme Lina Veliz et M. Mario Clottu

6. **Appel**

Le secrétaire procède à l'appel

Sont présents : 15 membres du Conseil général + le président (voir liste annexée)

La majorité absolue est à : 8

Le président : D'autres interventions ? Pas le cas, nous allons passer aux nominations des diverses commissions. J'attends vos propositions :

Ordre du jour – 2^{ème} partie

7. * Nomination de la commission financière (5 membres).
8. *Nomination de la commission des naturalisations et des agrégations (5 membres).
9. Nomination de la commission du feu, de salubrité et de sécurité publique (5 membres).
10. Nomination de la commission des services industriels et des travaux publics SI-TP (5 membres).
11. Nomination de la commission d'urbanisme (5 membres)
12. Nomination de la commission des constructions et d'études (5 membres).
13. Nomination de la commission de l'environnement (5 membres).
14. Nomination de la commission ad hoc pour l'étude d'un projet de construction au lieu-dit « Le Clos » (4 membres).
15. Nomination de la commission ad hoc PAL (Plan d'Aménagement Local) (6 membres)
16. Nomination de la commission sport/culture/loisirs SCL (7 membres)
17. Nomination de deux déléguées au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle
18. Nomination de deux délégués à l'organe de contrôle TP2C
19. Nomination d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal de l'Eorén
20. Nomination de trois délégués au Conseil d'Evènements Scolaires CESC
21. Nomination de deux délégués à l'Association Centre de Jeunesse « Le CAP »
22. Nomination d'un délégué au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel.
23. Divers.

Pour les points 7 à 22, le(s) porte-parole de chaque parti indique la ou les propositions de son groupe :

7. Nomination de la commission financière (5 membres)

Propositions PLR : MM. Cédric Divernois, David Maurer et Cédric Baudet
Propositions PS : MM. Alexis Messerli et Adnan Askandar

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

8. Nomination de la commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)

Propositions PLR : Mme Pascale Leutwiler et M. Willy Schärer
Propositions PS : Mmes Maddalena Perrenoud et Houria Girardin, M. Nicolas Németh

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

9. Nomination de la commission du feu, de salubrité et de sécurité publique (5 membres)

Propositions PLR : MM. Pascal Serini, Cédric Divernois,
Propositions PS : MM. Yves Rollier, Jean-Philippe Girardin

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

10. Nomination de la commission des services industriels et des travaux publics (SI-TP) (5 membres)

Propositions PLR : MM. Jean-Luc Décrevel et François Beaumann
Propositions PS : MM. Yves Rollier, Adnan Askandar et Marc Correvon

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

11. Nomination de la commission d'urbanisme (5 membres).

Propositions PLR : Mme Pascale Leutwiler et MM. Laurent Krebs et François Beaumann
Propositions PS : M. Alexis Messerli et Mme Rosangela Guye

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

12. Nomination de la commission des constructions et d'études (5 membres)

Propositions PLR : MM. Jean-Luc Décrevel, Pascal Serini et Michel Würsch
Propositions PS : MM Yves Rollier et Jean-Philippe Girardin

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

13. Nomination de la commission de l'environnement (5 membres)

Propositions PLR : MM. Pascal Serini et Willy Schärer
Propositions PS : Mmes Maddalena Perrenoud et Houria Girardin et M. Adnan Askandar

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite.

14. Nomination de la commission ad hoc pour l'étude d'un projet de construction au lieu-dit « Le Clos » (4 membres)

Propositions PLR : MM. Cédric Baudet et François Beaumann
 Propositions PS : Mme Gloria Rollier-Diaz, M. Adnan Askandar

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

15. Nomination de la commission ad hoc PAL (Plan d'Aménagement Local) (6membres)

Propositions PLR : MM. Jean-Luc Décrevel, Cédric Divernois et Laurent Krebs
 Propositions PS : Mme Maddalena Perrenoud et MM. Alexis Messerli, Adnan Askandar

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

16. Nomination de la commission sports/loisirs/culture SCL (7 membres)

Proposition PLR : M. Pascal Serini
 Proposition PS : Mmes Houria Girardin, Rosangela Guye-Vuillème et Andreina Russo

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

17. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle

Propositions PLR : M. Willy Schärer
 Proposition PS : M. Pierre Staub

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

18. Nomination d'un (e) délégué (e) au Conseil intercommunal de l'Eorén ainsi qu'un (e) délégué (e) suppléant (e)

Proposition PLR : Mme Pascale Leutwiler
 Proposition PS : Mme Houria Girardin, suppléante

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

19. Nomination de trois délégués au Conseil d'évènements scolaires CESC

Propositions PLR : M. David Maurer
 Propositions PS : Mme Houria Girardin

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

20. Nomination de deux délégués à l'Association Centre de jeunesse « Le CAP »

Proposition PLR : ---
 Proposition PS : Mme Houria Girardin

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

21. Nomination d'un délégué au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel

Proposition PLR : M. Cédric Baudet
Proposition PS : Mme Maddalena Perrenoud

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

22. Nomination de deux délégués à la Communauté des Eaux Neuchâteloises

Proposition PLR : M. Jean-Luc Décrevel
Proposition PS : M. Nicolas Németh

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

23. Divers

M. J.-M. Cantin (CC) : Au terme de la présente séance de constitution, je souhaiterais rencontrer les nouveaux membres élus des Commissions Financière et SI-TP.

Mme I. Weber (CC) : Nous vous invitons à la traditionnelle agape à la suite de cette séance.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 20h35 en souhaitant à toutes et tous de bonnes vacances !

Cornaux, le 17 juin 2024
Administratrice-adjointe
Rédactrice du procès-verbal,

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président, Le secrétaire,

Yves Rollier

Adnan Askandar